



CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès Verbal
du 26 janvier 2026**



Le vingt six janvier deux mille vingt six à 20h, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Marie-Christine DULUC.

Présents : Sylvie VIELLE, Guy TOQUET, Christian AUBRY, Marie-Christine DULUC, Martine CHARLES, Maryvonne CHAUDET, Suzanne DOUXAMI, Josiane MAULAVÉ, Nelly COURCELLE, Monique DUCHESNE, Elise DE BIE, Gaëtan MACHARD, Françoise RIOULT, Claudine RONDEAU, Marie-Françoise TAREAU.

Absents excusés : Sylvie VIELLE, Martine CHARLES, Josiane MAULAVÉ, Monique DUCHESNE, Elise DE BIE, Maryvonne CHAUDET.

Pouvoirs :

Absents :

Secrétaire de séance : Adeline REROLLE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h.

N° 26-01-01

PUBLIÉE LE 19-01-26

VISÉE LE 29-01-2026

OBJET : FINANCES – Présentation du compte de résultats 2025

Exposé de Marie-Christine, Vice-Présidente

Le Conseil d'administration est invité à prendre connaissance du résultat prévisionnel de l'exercice 2025 : le résultat de clôture s'établit à 3827.89 €.

Cette présentation ne donne pas lieu à un vote lequel interviendra lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration, parallèlement à l'approbation du compte de gestion produit par le receveur municipal.

Article	Libellé	Vote du Conseil d'administration 2025	Réalisé 2025	Engagé 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES				
011	CHARGES CARACTERE GÉNÉR.	15 160,00	9 386,39	4 734,51
604	. Achat de prestations	1 600,00		
60623	. Alimentation	13 100,00	9 282,39	4 734,51
60631	. Fournitures d'entretien		4,00	
60632	. Fournitures de petit équipement	300,00		
6135	. Locations mobilières			
61358	. Autres			
6228	. Divers (ateliers UDAF ou autres)	0,00		
6232	. Fêtes et cérémonies	100,00		
6261	. Frais d'affranchissement			
6281	. Concours divers	60	100,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues			0,00
65	AUTRES CHARG. GEST. COUR	26 930,00	10 927,00	9 013,92
65134	. Cotisation S.S. patronale	430,00	400,00	
65133	. Secours d'urgence	4 000,00		

65748	. Subv.Fonct.Droit Privé	21 400,00	9 687,00	8 173,92
657363	. A caractère administratif		840,00	840,00
65888	. Autres	100,00		
6561	. Aides humanitaires	1 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	
6718	. Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	
	TOTAL	42 090,00	20 313,39	13 748,43
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	24 141,28	24 141,28	
7474	. Communes	24 141,28	24 141,28	
7488	. Autres attributions, subventions			
7788	. Produits exceptionnels divers			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	
773	. Mandats annulés			
7788	. Produits exceptionnels divers	0,00		
	SOUS-TOTAL EXERCICE N	24 141,28	24 141,28	
002	EXCED. ANTERIEUR REPORTÉ	17 948,72		
	TOTAL	42 090,00	24 141,28	
			3 827,89	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE DE LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 QUI LUI EST AINSI FAITE.

N° 26-01-02

PUBLIÉE LE 19-01-26

VISÉE LE 29-01-2026

OBJET : FINANCES - Débat d'orientation budgétaire 2026

Exposé de Marie-Christine DULUC, Vice-Présidente

Le Code Général des collectivités territoriales impose, dans les communes de plus de 3 500 habitants, la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Les dispositions de cet article s'appliquent également aux établissements publics administratifs de ces communes.

Le CCAS de LOUVERNÉ ne dispose d'aucun patrimoine ; ses ressources proviennent uniquement :

- de la commune, qui lui alloue une subvention annuelle d'équilibre ;
- de dons éventuels de personnes physiques ou morales.

Ses charges sont pour l'essentiel constituées en 2026 :

- des subventions versées à l'ADMR (pour l'aide aux personnes âgées et personnes fragilisées de la commune et pour le portage des repas) et à la banque alimentaire (pour la fourniture des denrées remises au centre de distribution de LOUVERNÉ) ;
- d'aides ou secours ponctuels à des personnes privées dans le besoin ;
- des dépenses liées à la distribution des friandises de Noël et du repas des aînés ;
- des cotisations URSSAF pour les membres bénévoles.

La prise en compte de l'ensemble de ces éléments pour l'année 2026 aboutit à un équilibre prévisionnel du budget à 42800 euros les indications portées dans la présentation synthétique ci-dessous :

Article	Libellé		BP 2024	BP 2025	RAR	propositions BP 2026
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES						
011	CHARGES CARACTERE GENER.		15 050,00	15 160,00		15 870,00
6042	. Achat de prestations		1 500,00	1 600,00		1 400,00
60623	. Alimentation	(1)	5 050,00	13 100,00	4 734,51	14 000,00
60632	. Fournitures de petit équipement	(1)	500,00	300,00		300,00
6228	. Divers (ateliers UDAF ou autres)	(2)				
6232	. Fêtes et cérémonies	(3)	8 000,00	100,00		100,00
6281	. Concours divers (cotisations)			60,00		70,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
022	Dépenses imprévues					
65	AUTRES CHARG. GEST. COUR		26 920,00	26 930,00		26 930,00
65314	. Cotisation S.S. patronale	(4)	420,00	430,00		430,00
65133	. Secours d'urgence	(5)	5 000,00	4 000,00		4 000,00
6561	. Aides humanitaires			1 000,00		1 000,00
6574	. Subv. Fonct. Droit Privé	(6)	21 400,00	21 400,00		21 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
65888	. Autres charges exceptionnelles	(7)	100,00	100,00		100,00
	TOTAL		41 970,00	42 090,00		42 800,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS		25 320,48	24 141,28		21 023,38
74748	. Commune	(8)	25 320,48	24 141,28		21 023,38
7488	. Autres attributions, subventions					
7788	. Produits exceptionnels divers	(9)				
	SOUS-TOTAL EXERCICE N					
002	EXCED. ANTERIEUR REPORTE		16 649,52	17 948,72		21 776,62
	TOTAL		41 970,00	42 090,00		42 800,00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE DE CETTE PRÉSENTATION.

N° 26-01-03

PUBLIÉE LE 19-01-26

VISÉE LE 29-01-2026

OBJET : FINANCES – Attribution d'une subvention annuelle pour 2026 au profit de l'UDAF de la Mayenne

Madame Claudine RONDEAU ayant quitté la salle, ne participe pas au vote.

Exposé de Marie-Christine DULUC, Vice-présidente

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) est une institution chargée de représenter les familles vivant sur l'ensemble du département. Pour ce faire, les administrateurs et délégués siègent dans près de 70 instances (CAF, MSA...) et dans chaque CCAS/CIAS ou commission d'action locale de la Mayenne.

Afin d'assurer les missions de proximité, de répondre aux différentes sollicitations et de mener à bien les partenariats locaux, il est demandé au CCAS une subvention de 300 euros pour l'année 2026.

Il est proposé au Conseil d'administration ;

- ↳ **D'ACCORDER** la subvention de 300 euros à l'UDAF pour l'année 2026 ;
- ↳ **D'AUTORISER** le Président à verser cette subvention de fonctionnement 2026 avant le vote du budget de l'exercice 2026 et à signer tout document s'y rapportant.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N° 26-01-04

PUBLIÉE LE 19-01-26

VISÉE LE 29-01-2026

OBJET : FINANCES – Subventions 2026 à la Banque alimentaire.

Exposé de Marie-Christine DULUC, Vice-présidente

Il est proposé au Conseil d'administration, dans le cadre des conventions qui lient le CCAS à la Banque alimentaire ;

- ↳ **D'ALLOUER** une subvention participative de fonctionnement d'un montant de **1 404,00 €** à la banque alimentaire de la Mayenne au titre de l'exercice 2026 ;
- ↳ **D'AUTORISER** le Président à verser la subventions de fonctionnement (*ou acomptes sur subventions de fonctionnement*) à la Banque alimentaire avant le vote du budget de l'exercice 2026.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES DITS JOUR MOIS ET AN.

La séance est levée à 21H45.

**Bon pour accord,
La secrétaire de séance,
Adeline REROLLE**

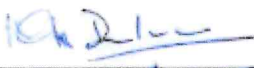
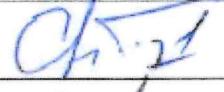
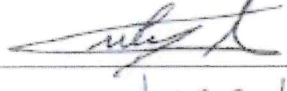

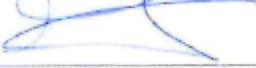
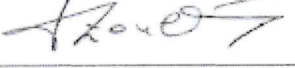
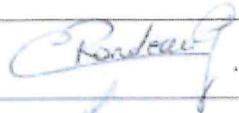

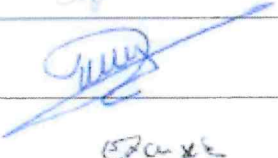


Ont été examinées en séance le 26 janvier 2026 les délibérations suivantes :

26-01-01	Finances - Présentation du compte de résultats 2025
26-01-02	Finances - Débat d'orientation budgétaire (DOB) - exercice 2026
26-01-03	Finances - Subvention UDAF 2026
26-01-04	Finances - Subvention banque alimentaire

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 26 JANVIER 2026

FEUILLE D'ÉMARGEMENT DES MEMBRES PRÉSENTS

Prénom - NOM	Signature
Sylvie VIELLE	Excusée
Marie-Christine DULUC	
Guy TOQUET	
Christian AUBRY	
Nelly COURCELLE	
Gaëtan MACHARD	
Josiane MAULAVÉ	Excusée
Françoise RIOULT	
Martine CHARLES	excusée.
Monique DUCHESNE	Excusée
Claudine RONDEAU	
Marie-Françoise TAREAU	
Suzanne DOUXAMI	
Elise DE BIE	Excusée
Maryvonne CHAUDET	Excusée.
Didier PERICHET	
Catherine QUINTON	